RETOUR, NON RETOUR ET GESTION DES CONFLITS LOCAUX (résumé).

Christophe Daum, université de Rouen, URMIS

L'exposé porte sur la migration malienne et les transformations sociales liées à l'immigration dans les sociétés d'origine. Il implique d'anciens et d'actuels migrants : certains sont rentrés définitivement, mais ils sont fréquemment en France. D'autres continuent d'alterner séjours au pays et situation de travail en France. Tous demeurent impliqués dans les changements sociaux et politiques qu'à connu le Mali depuis la fin des années quatre-vingt[1].
Ce contexte constitue un bon cas d'école pour analyser l'intervention des migrants dans le contexte d'origine, malgré leur éloignement. Parallèlement, on verra que ceux qui sont rentrés gardent contact avec l'espace français pour disposer de ressources utilisables dans le contexte malien.

Une perception négative des effets de la migration

Dans de nombreuses prises de position françaises officielles[2] concernant les effets de la migration dans le pays d'origine, deux éléments sont fréquemment présentés comme conséquences négatives. 1- La « rente monétaire » liée aux remises de salaires des émigrés, affaiblirait l'économie locale ; 2- Leurs réalisations collectives entraveraient l'initiative locale. Ces deux affirmations tendent, parfois explicitement, à présenter les migrants comme un « frein au développement de leur région d'origine ». Dans les deux cas, la logique qui sous-tend l'argumentaire repose sur l'idée d'inciter les migrants au retour définitif.

1- Dans le rapport 2002 du Commissariat au plan, des chercheurs rendent compte d'une étude conduite de décembre 1996 à avril 1997 dans la région de Kayes, sur les effets des remises de fonds des migrants. Ces chercheurs comparent la production (agricole et non agricole) et les revenus issus des migrants de 305 unités de production agricole, avec ou sans migrants, à partir d'une approche économétrique. Ils concluent, pour les ménages qui ont des migrants, que « la famille restant au village est incitée à réduire son effort de production »[3]. Différentes remarques conduisent à nuancer la portée de ces conclusions.
Tout d'abord, la période d'enquête se situe en dehors de la saison agricole et porte sur le bilan de la campagne écoulée (1996). C'est donc une enquête sur « dires locaux ». L'observation directe de l'activité dans les champs n'est donc pas conduite. Alors, aucun recoupement n'est possible entre le « dire » et le « faire » : pourtant, sous toutes les latitudes, les chefs d'exploitations agricoles tenteront souvent de minimiser leurs récoltes. Dans la région de Kayes l'enjeu est clair : « moins bonne » sera la récolte et plus il sera aisé de faire pression sur les migrants. D'autre part, on peut interroger la généralisation de conclusions – même si leurs auteurs demeurent modulés – portant sur une unique année. En effet, les efforts des paysans sahéliens sont à mettre en regard de la pluviométrie. Celle-ci est très variable d'une année sur l'autre et d'une zone à l'autre. Si les auteurs relèvent bien que « les rendements sont extrêmement aléatoires »[4], ils ne tirent pas les conclusions qui s'imposent : en mauvaise année, le travail agricole est vain et ne mérite guère que l'on s'y investisse ; on sait, pour une expérience maintenant plus que trentenaire, que les rendements seront quasi nuls. Alors les émigrés répondront d'autant plus aux sollicitations que la pluviométrie est suivie de très près dans les foyers ; tous comme les cours des céréales sur le marché, fluctuant selon la période, sont connus mois par mois

1 Voir Daum, *Les associations de Maliens en France*, Karthalla, 1998.
2 Voir notamment : ASSOCIATION FRANÇAISE DES VOLONTAIRES DU PROGRES (1996), *Inventaire et bilan de la coopération décentralisée en région de Kayes*, Délégation AFVP du Mali, Bamako ; CUQ Henri (1996) *Rapport au premier ministre : Situation et devenir des foyers de travailleurs immigrés* ; DENIAU Xavier (1996), *Migration et développement au Mali*, Assemblée nationale, Paris.
3 Jean-Paul Azam et Flore Gubert, « Ceux de Kayes », in Commissariat général du plan, *Immigration, marché du travail, intégration*, 2002, p 226.
4 Ibid, page 210.

dans les foyers parisiens[5]. Inversement, en année de pluviométrie conséquente, ces mêmes agriculteurs n'hésiteront pas à semer pour une troisième récolte, s'il s'avère que cela est possible et rentable : les migrants le sauront rapidement et se consacreront à des projets collectifs ou familiaux.
Finalement, le modèle économétrique qui sert pour cette étude rend difficilement compte d'une réalité complexe. L'agriculture en milieu sahélien obéit à des rationalités que ne permettent pas de cerner les référents utilisés en Occident. Et notamment, les notions de ménage (là où il y a famille élargie qui peut compter cinquante personnes), de responsabilité individualisée d'une parcelle (quand toutes sont sous l'autorité du chef de famille), ou encore de coût des intrants, utilisées dans cette recherche, sont de peu de correspondance immédiate avec les spécificités locales. Ainsi, la migration – devenue incontournable au plan des revenus villageois depuis les sécheresses des années soixante-dix – s'inscrit-elle dans une stratégie de diversification des ressources familiales[6].

2- Il est fréquent d'entendre, dans certains milieux de la coopération d'affirmer, par exemple, que « les migrants inhibent les initiatives locales et deviennent un frein à l'épanouissement »[7]
En réalité, les migrants maliens originaires de la région de Kayes ont organisé de très nombreuses associations du village d'origine. Ces associations, dont les objectifs explicites portent sur le « développement des régions et villages d'origine », ont financé et mené à bien de nombreuses réalisations d'intérêt social dans leurs villages, concernant la santé, la scolarisation, l'alimentation en eau potable, en produits alimentaires de première nécessité, ou encore en activités agricoles. Ces infrastructures ont, pour l'essentiel, été financées par l'épargne collective des migrants, parfois pour des montants très important.
Par delà l'amélioration des conditions de vie dans les villages, ces diverses réalisations ont souvent généré localement des association. Associations de parents d'élèves, comité de gestion du centre de santé ou de l'adduction d'eau, association des jeunes, des femmes : ces diverses instances, créées en vue du suivi des nouvelles infrastructures, participent au bout du compte de la prise d'initiative de groupes sociaux souvent marginalisés par les hiérarchies villageoises et particulièrement les descendants d'esclaves. Ces associations ont en effet libéré l'initiative et contribué à transformer les rapports sociaux : ce sont aussi ces hiérarchies et ces statuts qui vont être ébranlés.
Enfin, cette vie associative qui s'affirme dans le courant des années quatre-vingt s'inscrit dans un mouvement généralisé à toutes les régions au Mali, lequel va conduire au début des années quatre-vingt-dix au renversement de la dictature de parti unique, dominante depuis 1968. C'est donc dans la longue durée qu'il s'agit de resituer les effets de la migration de la région de Kayes.

Entre ici et là-bas, la gestion des transformations sociales et politiques

Les débats et les conflits rencontrés ici et là-bas et les modalités de leur régulation, constituent autant d'évènements éclairant les enjeux du changement social. En effet, ils impliquent généralement les immigrés et les villageois autour de lignes de partage que l'on retrouve aussi bien en France que dans les villages. Simplement, les uns et les autres n'utilisent pas nécessairement les mêmes ressources.

1- période de la dictature de parti unique

Dans un premier contexte villageois, la construction d'un groupe scolaire porté à l'origine par les immigrés va soulever de fortes tensions dont l'enjeux est de prendre la direction de l'association des migrants, mais aussi de contrôler leurs fonds. Quelques immigrés, s'appuyant sur leur appartenance au parti unique et sur leurs alliances avec quelques notables du village, vont se faire attribuer la responsabilité du chantier. De nombreuses malfaçons seront découvertes après la livraison des locaux, indiquant un sous-dosage du ciment. L'association refusera de payer le fond de garantie prévu par le contrat. Un procès s'en suivra, et des médiations seront organisées, mettant en jeu différents acteurs

5 Pour exemple, en mars 2003 le sac de 100 kg de mil vaut 28 000 CCFA (environ 43 euros) sur les marchés de Kayes ; en mars 2004, le même sac ne coûte plus que 20 000 FCFA (soit 30,5 euros), tandis qu'il en valait encore 25 000 fin septembre début novembre 2003, juste avant les récoltes. *Point sur la sécurité alimentaire au Sahel*, Afrique Verte, Montreuil.
6 Voir sur ce point, Quiminal 1991 et Daum 1998.
7 Dans un rapport d'étude fait pour le compte de l'AFVP, 1996.

extérieurs au village (gendarmes, consul de France à Paris, inspection de l'enseignement à Kayes). Au final, le bureau de l'association à Paris sera remanié, écartant notamment les tenants du parti unique et clarifiant, en quelque sorte, les positions respectives.

2- période de la transition démocratique

Dans un second contexte, l'enjeu concerne le contrôle d'une association des immigrés, qui a notamment monté une coopérative d'achat permettant de sécuriser le stock alimentaire du village et de réguler, partiellement, les coûts. Le principe est que les migrants paient en France au gérant en immigration, qui transfert les bons de livraison à son homologue au village. Les deux gérants organisent régulièrement le transfert des fonds, en fonction des opportunités d'achat ou des besoins au village. Un groupe va user des ressources de la loi de 1901 pour tenter une véritable OPA sur ce magasin coopératif, afin d'en contrôler les fonds. Ce conflit, relayé au village par d'autres acteurs, va y entraîner la constitution de deux coopératives différentes, pendant que les immigrés « scissionneront » l'association correspondante en France. C'est l'unité du village et l'autorité de ses notables qui est au centre de ce conflit : et l'ordre politique « traditionnel » villageois a fait la preuve de ses limites.

3- période de la décentralisation

La loi de décentralisation malienne (1997) voit la créations de 800 communes (contre une poignée auparavant) et conduit aux élections municipales en 2000, puis 2004. A cette occasion, pour ce qui est de la région de Kayes, ce seront principalement les anciens migrants passés par l'expérience de la vie associative qui seront en mesure de jouer de leurs compétences dans le nouveaux conseils municipaux. Ces élections sanctionnent la remise en cause des positions hiérarchiques statutaires, puisqu'un certain nombre de descendants d'esclaves seront parfois élus conseillers municipaux. L'un de ces candidats se verra diffamé par un groupe de migrants liés aux familles, au prétexte d'un détournement de fonds associatifs et mis en détention provisoire. Une médiation sera organisée par des responsables associatifs immigrés. Tandis que les villageois mèneront campagne sur le thème de l'intégrité de leur candidat, ancien responsable du centre de santé. Finalement, ce candidat, pleinement acquitté, sera élu maire pour un premier mandat, il sera ensuite élu député de la région.

Remarques en guise de conclusion

Ces études de cas, brièvement résumées ici, permettent de mettre en lumière trois tendances que la place, ici, ne permet pas de moduler :

1- Les initiatives impulsées par la migration dans la région de Kayes ont entraîné des changements sociaux importants.
2- Comme toute situation en mutation, il y a eu débat voire tensions, traversant les migrants comme les non migrants.
3- Finalement, ces derniers ont sut, en s'impliquant dans le contexte d'origine, innover sur une citoyenneté à distance.